

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la gestion de l'eau / Planification et gestion des actifs	<b>No SD</b> SD-2023-1093																				
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'approuver l'ajout des projets 56-00049 Réfection de la station de pompage Sainte-Rose et construction d'un réservoir de rétention ainsi que 56-00050 Réfection de la station de pompage Laval-Ouest au programme triennal d'immobilisations																					
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> 502130 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 17-Laval-les-Îles 21-Sainte-Rose  <b>Date CE souhaitée :</b> 2023-04-26 <b>Date CM souhaitée :</b> 2023-05-02																						
<b>Actions :</b> BUDGET  <b>Demande d'achat :</b> Non <b>CT requis :</b> Non <b>Montant :</b> 1 175 000,00 \$ <b>Année du budget :</b> 2023, 2024 et 2025 <b>Années du PTI :</b> 2023, 2024 et 2025 <b>Provenance du financement :</b> Réserve financière du service de l'eau																						
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b>																						
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b>  <p>Le Service de la gestion de l'eau souhaite ajouter deux projets de catégorie 2 au programme triennal d'immobilisations pour la réalisation de travaux de réfection de deux stations de pompage désuètes, soit les stations Sainte-Rose et Laval-Ouest. Les ajouts au PTI sont requis afin de permettre l'octroi de contrats nécessaires à la préparation d'études ainsi que la préparation de plans et devis en vue de la réalisation des travaux et de se conformer aux demandes du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).</p> <p>Précédemment, la réfection des stations de pompage était prévue au PTI, mais au programme 56-10404. En début d'année 2023, lors d'une révision de la programmation de la TECQ en cours (2019-2023), le MAMH a formulé certaines demandes, dont avoir plus de visibilité sur les projets inclus au programme 56-10404. Le MAMH souhaite connaître l'identification des stations de pompage visées, la nature des travaux prévus pour chacune d'elles et les dépenses propres à chaque station.</p> <p>À la suite de discussions avec le Service des finances et la responsable des redditions de compte de la TECQ à la Ville, il a été établi que chacune des stations de pompage subventionnables par le programme de la TECQ en cours devaient être inscrites au PTI en tant que projet indépendant de sorte d'être en mesure de répondre aux exigences du MAMH.</p> <p>Pour se faire, le Service de la gestion de l'eau demande d'ajouter le projet 56-00049 de catégorie 2 intitulé « Réfection de la station de pompage Sainte-Rose et construction d'un réservoir de rétention » au montant total de 9 000 000\$ et le projet 56-00050 de catégorie 2 intitulé « Réfection de la station de pompage Laval-Ouest » au montant total de 7 000 000\$ selon la répartition présentée au tableau ci-après :</p> <p>Projets (montants en milliers \$)</p> <p>56-00049 Réfection de la station de pompage Sainte-Rose et construction d'un réservoir de rétention</p> <table data-bbox="110 1876 308 2037"> <tr><td>2023 :</td><td>200</td></tr> <tr><td>2024 :</td><td>200</td></tr> <tr><td>2025 :</td><td>200</td></tr> <tr><td>Ultérieur :</td><td>8 400</td></tr> <tr><td>Total :</td><td>9 000</td></tr> </table> <p>56-00050 Réfection de la station de pompage Laval-Ouest</p> <table data-bbox="110 2096 308 2252"> <tr><td>2023 :</td><td>275</td></tr> <tr><td>2024 :</td><td>150</td></tr> <tr><td>2025 :</td><td>150</td></tr> <tr><td>Ultérieur :</td><td>6 425</td></tr> <tr><td>Total :</td><td>7 000</td></tr> </table> <p>Les services professionnels en cours pour ces deux projets sont présentement réalisés à l'intérieur d'une entente cadre au programme 50-10411.</p> <p>Les deux projets étant inscrits à la programmation actuelle de la TECQ et financés par la réserve de l'eau, les ajustements demandés n'ont donc aucun impact sur la taxation des citoyens.</p>			2023 :	200	2024 :	200	2025 :	200	Ultérieur :	8 400	Total :	9 000	2023 :	275	2024 :	150	2025 :	150	Ultérieur :	6 425	Total :	7 000
2023 :	200																					
2024 :	200																					
2025 :	200																					
Ultérieur :	8 400																					
Total :	9 000																					
2023 :	275																					
2024 :	150																					
2025 :	150																					
Ultérieur :	6 425																					
Total :	7 000																					

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la gestion de l'eau / Planification et gestion des actifs	<b>No SD</b> SD-2023-1093																
<b>IMPACTS MAJEURS</b> NE S'APPLIQUE PAS																		
<b>ASPECTS FINANCIERS</b> <p>Cette intervention annule et remplace celle complétée le 2023-04-04.</p> <p>Une augmentation du PTI est requise afin d'y ajouter le projet « Réfection de la station de pompage Sainte-Rose et construction d'un réservoir de rétention » au montant de 9 000 000 \$ répartis comme suit :</p> <table data-bbox="110 577 609 645"> <tr> <td>2023</td> <td>2024</td> <td>2025</td> <td>Ultérieur</td> </tr> <tr> <td>200 000</td> <td>200 000</td> <td>200 000</td> <td>8 400 000</td> </tr> </table> <p>Le projet est inscrit à la programmation actuelle de la TECQ et sera financé par la réserve financière pour le service de l'eau.</p> <p>Une augmentation du PTI est requise afin d'y ajouter le projet « Réfection de la station de pompage Laval-Ouest » au montant de 7 000 000 \$ répartis comme suit :</p> <table data-bbox="110 854 609 921"> <tr> <td>2023</td> <td>2024</td> <td>2025</td> <td>Ultérieur</td> </tr> <tr> <td>275 000</td> <td>150 000</td> <td>150 000</td> <td>6 425 000</td> </tr> </table> <p>Le projet est inscrit à la programmation actuelle de la TECQ et sera financé par la réserve financière pour le service de l'eau.</p>			2023	2024	2025	Ultérieur	200 000	200 000	200 000	8 400 000	2023	2024	2025	Ultérieur	275 000	150 000	150 000	6 425 000
2023	2024	2025	Ultérieur															
200 000	200 000	200 000	8 400 000															
2023	2024	2025	Ultérieur															
275 000	150 000	150 000	6 425 000															
<b>CULTURE</b> NE S'APPLIQUE PAS																		
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS																		
<b>CADRE NORMATIF</b> NE S'APPLIQUE PAS																		
<b>REMARQUE(S)</b>																		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b> <p>Recommander au Conseil d'approuver l'ajout du projet 56-00049 « Réfection de la station de pompage Sainte-Rose et construction d'un réservoir de rétention » au PTI ;</p> <p>Recommander au Conseil d'approuver, pour les années 2023, 2024 et 2025 une augmentation du PTI de 200 000\$ par année pour le projet 56-00049 « Réfection de la station de pompage Sainte-Rose et construction d'un réservoir de rétention » ainsi qu'une augmentation de 8 400 000\$ pour les phases ultérieures;</p> <p>Recommander au Conseil d'approuver l'ajout du projet 56-00050 « Réfection de la station de pompage Laval-Ouest » au PTI;</p> <p>Recommander au Conseil d'approuver, pour l'année 2023, une augmentation du PTI de 275 000\$ et pour les années 2024 et 2025 une augmentation de 150 000\$ par année pour le projet 56-00050 « Réfection de la station de pompage Laval-Ouest » ainsi qu'une augmentation de 6 425 000\$ pour les phases ultérieures;</p>																		